



5 PAGES CENTIMES

5 PAGES CENTIMES

Abonnements: 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 8 fr. 10, Un an 15 fr. 00

Abonnements: 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 8 fr. 10, Un an 15 fr. 00

Publicité: Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal

Dimanche 26 Janvier 1908

Courrières

La Compagnie a violé tous les règlements. — Les Ingénieurs de l'Etat, pour sauver la mine, ont abandonné le sauvetage. — Concusion : On décore !

Le monde officiel qui ne cherche qu'à vivre dans une quiétude béate, qui sommeille doucement dans la satisfaction des appétits satisfaits, s'étonne lorsqu'il sent passer le vent des révoltes populaires. Eh ! qu'il, les travailleurs se plaignent ? Le gouvernement républicain ne les a-t-il pas assez défendus, protégés ? Que leur faut-il donc ?

Le monde officiel qui ne cherche qu'à vivre dans une quiétude béate, qui sommeille doucement dans la satisfaction des appétits satisfaits, s'étonne lorsqu'il sent passer le vent des révoltes populaires. Eh ! qu'il, les travailleurs se plaignent ? Le gouvernement républicain ne les a-t-il pas assez défendus, protégés ? Que leur faut-il donc ?

Quel est l'avis du citoyen Lamendin ?

Voici, extrait d'une lettre datée du 22 janvier 1908, l'avis du citoyen Lamendin : « Le non-lieu de Courrières a été un crime et le projet de décorations à accorder aux ingénieurs est le couronnement de ce crime, jetant un défi aux veuves, aux orphelins et à la masse ouvrière. »

Quel est l'avis du citoyen Goniaux ?

Aussitôt après le dépôt du projet de loi du gouvernement, le citoyen Goniaux écrivait : « Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire entendre notre protestation contre le projet tendant à décorer les Ingénieurs. »

Le projet du Gouvernement a été renvoyé à la Commission des mines. Cette Commission a sous les yeux tous les rapports et toutes les enquêtes : pour elle, la lumière est faite. Il est bien certain qu'elle apportera à la Chambre un avis nettement défavorable. Voici la composition de la Commission des mines :

MM. Dron, président ; Bastly, Charpentier, Gabriel Baron, Léon Janet, vice-présidents ; Thivrier, Andrieu, Pellisse, Simonet, Besnard, Jean Grillon, secrétaires ; Vidon, Selle, J. Cornudet, Riouard, Chaumel, Varenne, Leclain, Demellier, Ghesquière, Allemane, Torchut, Durre, Jacques Piou, Zévaès, Bouvier, Bar, Plichon, Mélin, L'hopiteau, Calliflo, Debove, Alfred Le Roy (Nord).

et pendant quinze ans il roula dans tous les bas-fonds de la misère. Les Panard connaissaient son existence misérable, ils en suivaient de loin les étapes douloureuses, mais jamais ils ne lui tendirent la main, jamais ils n'essayèrent de le relever ou de le soulager. Au contraire, ils goûtaient une jouissance ignominieuse à le voir s'enfoncer dans le gouffre de la misère de plus en plus bas. L'homme disait :

« J'ai rencontré Dubois ; figure-toi qu'il vend des journaux maintenant... Il court les rues en criant le titre de ses feuilles... Les femmes ripostent : C'est pas encore ça qu'il cherche... C'est tout de même malheureux d'avoir dans sa famille un pareil mendicant... »

Et ils riaient ensemble d'un rire sinistre et féroce ; la pensée du parent pauvre, crevant la faim, grelottant de froid, courait sous la pluie et le vent, les amusait énormément. C'était leur joie, leur distraction. Ils en parlaient pendant leurs promenades solitaires, appréciant mieux la fraîcheur des ombres ou la chaleur douce des fourrures. Ils en parlaient pendant les repas et les mets leur paraissaient plus savoureux ; ils en parlaient encore le soir, en vidant leur tasse, tout en évoquant les esprits autour d'un guéridon. Car leur dévotion excessive les avait conduits au spiritualisme, et ils passaient leurs soirées à consulter les morts sur tous les événements de leur vie.

Or, un jour, ils reçurent un avis officiel leur annonçant la mort de leur cousin à l'hôpital. A bout de force, affaibli par l'âge, traqué par la maladie, Dubois avait échoué à la fin de sa lutte, résigné d'une bête qui s'affaît dans un dernier effort. Pour la première fois depuis longtemps, il goûta la joie du repos, la douceur d'un lit, la blancheur des draps. Il eut huit jours de tranquillité, presque de bonheur, les derniers de son existence.

Les Panard ne répondirent pas au titre administratif d'administrateur, mais ils furent couronnés. Que leur parent allât à l'ambulance ou à la fosse commune, cela ne les intéressait guère. Sa mort leur procurait un soulagement, non que le remords les eût inquiétés un seul instant, mais parce que leur imagination d'êtres égoïstes se représentait quelque chose de terrible. Désormais, ils se sentaient à l'abri de tout danger ; la silhouette du cousin pauvre ne rôdait plus autour de leurs richesses.

Leur quiétude ne fut pas de longue durée. Quelques jours après la mort de Dubois, Panard reçut cette courte lettre, aussi étrange qu'inattendue : « Mes bons cousins, Pendant quinze ans, vous m'avez laissé mourir de faim. Un peu de votre superflu m'aurait sauvé la vie. J'ai beaucoup souffert par votre faute. Aujourd'hui, je vous pardonne, je suis entré dans l'église... Mais les esprits ne me vengent et vous punir. Le châtiment sera terrible. Je ferai mon possible pour vous l'épargner. »

« Votre cousin, DUBOIS. » Je vous l'ai dit, les Panard se livraient depuis longtemps à la pratique du spiritualisme. Cette lettre, qui venait à l'improvise, les effraya. A chaque instant, ils se retournaient et le sommeil, la peur des fantômes, la peur des ténèbres, la peur des craquements dans les meubles, la peur de ce mystérieux qui nous enveloppe, cette peur, la plus effroyable de toutes, les hantait. Ils se sentaient poursuivis par une ombre, par une âme errante, par une âme errante qui les hantait, par une âme errante qui les hantait, par une âme errante qui les hantait.

Ce ne fut pas tout. D'autres lettres survinrent, lettres mystérieuses écrites par le mort, agrapant la première, la développant, l'aggravant. Dès lors, l'existence des Panard devint abominable. Ils n'osaient plus remuer, ni se séparer, ni pénétrer dans une pièce obscure. A chaque instant, ils se retournaient pour voir si quelque fantôme n'était pas derrière eux. L'arrivée du facteur les glaçait d'effroi et ils restaient de longues minutes tremblant de tous leurs membres, avant de se décider à ouvrir la missive de l'au-delà. Cette lettre d'angoisse leur venait à l'improvise, puis les premiers symptômes de la folie se manifestèrent si nettement qu'il fallut les enfermer. Voilà trois mois qu'on les a conduits ici. Depuis le jour de leur arrivée, ils conservent leur attitude implorante et craintive. Je doute fort qu'ils retrouvent jamais leur raison, qu'ils échappent aux lois, mais une justice plus haute et plus implacable que la justice des hommes les a frappés, ils expirent.

« Mais, demandai-je au docteur Fusch, quand il est terminée son récit, comment expliquez-vous ces lettres du cousin mort ? — C'est vrai, j'oubliais de vous le dire. Comme vous le pensez bien, elles ne venaient pas d'outre-tombe. Leur histoire est plus simple. Avant d'entrer à l'hôpital, Dubois avait eu peur de mourir, dans l'hôtel meublé où il logeait, un de ces peintres au cœur généreux et aux cheveux longs qui foisonnent à Montmartre. Ce bohème connaissait son histoire et l'avait fait manger plus d'une fois les jours de détresse. Quand il vit Dubois condamné à la prison, il eut l'idée de mystifier le Panard et dicta les fameuses lettres de l'au-delà, se réservant de les jeter à la poste en temps opportun. C'était là une simple plaisanterie de rapin. »

Et le docteur Fusch répéta, tout en me regardant, que c'était tout simple. — Oui, une simple plaisanterie de rapin que la justice des Choses a transformée en expiation. Armand CHARPENTIER.

LES FAITS DU JOUR

Les ministres se sont réunis en Conseil de Cabinet au Ministère de l'Intérieur.

Au cours d'une querelle survenue à Méricourt, deux allemands ont tué un de leurs compatriotes.

A Liévin, une femme s'est suicidée.

Un ouvrier mineur a été broyé par une locomotive à Nouvion les Mines.

A Dunkerque un marinier s'est noyé. On a arrêté à Anzin, un des auteurs du crime de Mons.

Hier & Aujourd'hui

Le Maroc devant la Chambre

Le grand débat, ouvert vendredi au Palais-Bourbon, à surabondamment démontré que la question marocaine est une question européenne. C'est en se plaçant sur ce terrain que le citoyen Jaurès, que M. Ribot, ont posé au gouvernement une même question : n'avez-vous pas commis d'imprudences ? Respectez-vous suffisamment, dans leur esprit, les clauses de l'acte d'Algésiras ?

Pas d'intervention militaire, pas d'intervention financière, disait Jaurès, pas plus en faveur d'Abd-el-Aziz qu'en faveur de Moulay-Hafid ; n'allons pas à Fer, rien ne nous y oblige ; le traité d'Algésiras ne lie pas seulement la France, mais tout aussi étroitement les autres puissances signataires. Voilà le terrain solide sur lequel nous devons nous tenir ; si nous le quittons, nous irons en aveugles aux pires aventures, au profit de nous ne savons quelles combinaisons.

Mais, nous ne pouvons plus suivre le citoyen Jaurès quand il exhorte le gouvernement à évacuer le Maroc. Non, nous n'avons pas à abandonner une mission que nous avons acceptée, mission de police des ports et de protection des Européens contre les fanatiques que Moulay Hafid entraînera derrière lui, aujourd'hui qu'il a délibérément déchaîné la guerre sainte. Que si des événements imprévus surviennent, qui exigent une intervention plus étendue, qu'une nouvelle conférence internationale la détermine ; mais qu'à aucun prix et sous aucun prétexte, nous ne nous exposions à rompre l'entente avec l'une quelconque des puissances signataires.

Ne nous exposons pas, disait le citoyen Jaurès, à recevoir les avertissements diplomatiques d'une puissance extérieure, si nous allons de l'avant. Très bien ; toutefois, craignons aussi, si nous nous décidons à évacuer le Maroc, si nous reculons, de voir cette même puissance créer le prétexte qui lui permettrait d'aller y prendre la place que nous aurions abandonnée.

Enfin, l'évacuation du Maroc aurait incontestablement, dans toutes nos possessions africaines, un retentissement désastreux. Que dire du discours de M. Delcassé, monté à la tribune pour se dresser à lui-même des couronnes de laurier, après ses inexcusables erreurs diplomatiques ?

« Que dire surtout de cette Chambre qui un discours emballe, qui se laisse griser par des périodes oratoires et qui, au lieu de se consacrer à point de glorifier l'homme qui vient de dénoncer, il y a trois ans, comme un danger public ? »

Hors Frontières

Les Retraites Ouvrières au Congrès de Hull

Nous avons relaté, il y a quelques jours, un très intéressant discours prononcé par M. Asquith à Lancaster, au sujet des retraites ouvrières que le Gouvernement anglais veut résoudre, sans s'écarter de l'étonnante effort en faveur de M. Asquith affirmait nettement que tout système de retraites ouvrières pratique, doit être tel que toutes les classes de la société en supportent les charges, y compris les classes ouvrières. Cette question si importante pour le prolétariat devait nécessairement être portée devant le Congrès du Labour Party à Hull.

Une correspondance de Londres, adressée à l'Indépendance Belge nous apprend que tous les orateurs qui y ont pris la parole sur le projet gouvernemental, ont annoncé qu'ils le combattront « par tous les moyens ». Les 402 délégués du « Labour Party » qui représentent 1.073.500 mandants ont voté à l'unanimité la motion suivante : « Le congrès déclare que les classes ouvrières comptent que le chancelier de l'Echiquier réalisera sa promesse d'instaurer des pensions pour la vieillesse ; et déclare, en outre, qu'aucun plan ou projet ne sera satisfaisant qu'à la condition qu'il s'applique à tout le monde, sans distinction et sans contribution, à partir de l'âge de 65 ans, ou à ceux qui n'ayant pas atteint cet âge ne seraient plus en état de travailler. »

« Le congrès déclare en outre que les fonds nécessaires au service de ces pensions ne doivent pas être demandés à l'impôt indirect qui pèse déraisonnablement sur les classes dont les ressources sont déjà maintenant insuffisantes, — mais à l'impôt direct sur les revenus dont une grande partie a une origine sociale et n'aurait jamais dû être affectée à des usages particuliers. »

De la discussion, il ressort que le Labour Party veut, que tous les personnes dès l'âge de 65 ans, riche ou pauvre, ait le droit à la pension de l'Etat. Et, que la dépense soit inscrite au budget impérial comme les dépenses de l'armée et de la marine. Elles seraient couvertes exclusivement par les riches, au moyen d'une augmentation de « l'Income tax » s'appliquant à tous les revenus dépassant 25.000 francs.

E. R.

TRAGIQUE QUERELLE

à Méricourt CORONS

Un mineur allemand tué

Trois mineurs allemands se disputent. — L'un d'eux, menacé, assomme son adversaire d'un coup de crosse de fusil.

Les corons de Méricourt ont été avancés hier soir le théâtre d'une scène de violence qui s'est terminée par la mort d'un des adversaires, tué net d'un coup que lui asséna en plein front un autre acteur de ce drame. La victime, comme son meurtrier, sont de nationalité allemande. Ils sont de ceux que la Compagnie de Courrières fit venir d'Outre-Rhin pour remplacer les cadavres du puits numéro 3. Le plupart sont retournés dans leur pays après avoir connu la misère et on peut dire de ceux qui sont restés qu'ils ne représentent pas précisément le dessus du panier.

Pour ne plus parler que de celui qui est tombé avant hier sous les coups de son compatriote, et qui a nom Harske Georges, les renseignements recueillis sur son compte le représentent comme un individu des moins recommandables. Depuis qu'il était aux mines de Courrières il avait changé plusieurs fois de domicile laissant chaque fois derrière lui des souvenirs peu agréables. Il habitait les corons de Méricourt depuis 15 jours à peine et déjà il en était le terror. Pour un ouvrier, il était un homme à la main et dans un charabia bédouque jurait de « faire capout tous les français ». C'est d'ailleurs cette manie d'exhiber son couteau à toute occasion qui l'a expédié dans un monde meilleur.

Ceci dit, pour renseigner nos lecteurs sur le valeur morale de la victime, voici les détails que nous avons recueillis sur les circonstances qui ont amené sa mort. Une promenade qui finit mal.

Dans une des maisons du coron qui avoisinent la fosse numéro 3, était donc venu habiter il y a quinze jours le ménage Harske. Le mari, Jean-Georges Harske, 41 ans, avait pris comme logeurs deux de ses compatriotes Léonard copier, 25 ans, et David Auger, 22 ans, occupés comme lui à la fosse numéro 3.

Entre « pays » la connaissance est vite faite ; si vite faite que l'hospitalité donnée aux deux jeunes gens fut bientôt toute écosmée et une lettre intimidée ne tarda pas à s'établir bientôt entre Eisner et la fille de son hôte qui n'est âgée cependant que de 14 ans. Cela aurait dû finir par un mariage. Le sort fatal en décida autrement et l'idylle s'est terminée dans le sang.

Bien que le fait ne soit pas bien établi il paraît en effet que cette question ait été le point de départ de la querelle. Quoi qu'il en soit, les trois hommes se trouvaient réunis vendredi après-midi, chez Harske, lorsque Léonard copier, qui avait en poche un fusil de chasse d'occasion et d'une boîte de cartouches, proposa d'aller dans la campagne essayer son arme.

La proposition fut acceptée et Eisner, le fusil en bandoulière, se mit en route, accompagné de ses deux copains. On se mit en route de « faire abattre », en l'espèce, de corbeaux ou d'alouettes, mais la rigueur de la température invita bientôt nos promeneurs à regagner au plus vite les cabarets de la cité.

En traversant plusieurs et ils avaient fait assez nombreuses chapelles — quand ils arrivèrent, vers 7 heures et demie, à l'estaminet tenu par un belge, nommé Scherper, route de Douai.

LA, autour des chopes remplies, l'accord parfait qui semblait unir les trois hommes, se brisa tout à coup. En leur rude langage, ils s'invectivaient à qui mieux mieux ; les deux logeurs se liguant contre leur patron.

Pour avoir la paix, Scherper invita les deux jeunes gens à venir avec lui et il partit d'un air de direction de leur logement, laissant là Harske, plongé dans ses réflexions.

Une bagarre. — L'assassinat. En route, ils s'arrêtèrent, rue de la Fosse, à l'estaminet Demaude, qui se trouve à peu près vers le milieu de la rue. Ils se firent servir une consommation et à un moment donné, Scherper étant sorti, aperçut Harske qui rentrait chez lui et l'appela.

Pensant sans doute que sa colère était calmée et que l'heure de la réconciliation avait sonné, il l'invita à entrer chez Demaude et à boire avec ses logeurs le verre de l'amitié.

mon, dit Ricq qui, après une enquête minutieuse faite auprès des témoins, se rendant à la fosse pour effectuer son enquête sur place. Le citoyen Simon était à cet instant de se douter du drame qui venait de se dérouler. Aussi, grande fut sa surprise en trouvant étendu, sur le bord de la chaussée un homme qui prit d'abord pour quelque ivrogne victime de trop copieuses libations. Il alla continuer sa route quand ayant réfléchi qu'il pouvait s'agir d'un malheureux que le froid avait frappé de congestion, il se pencha sur le corps et voulut le relever.

C'est alors que le citoyen Simon s'aperçut que ce corps gisait dans une mare de sang. Se rendant compte qu'un crime venait de se commettre, le délégué mineur se hâta d'appeler du secours. Il trappa aux portes des maisons voisines. Un des habitants, M. Théodore Watrin, se leva et Simon le mit au courant de sa découverte et le pria de faire bonne garde pendant qu'il allait chercher M. le docteur Lecat.

Le meurtrier cherche à faire disparaître la victime. Dans l'épouvante de l'acte qu'il venait de commettre, Eisner s'était enfui avec son compagnon. Mais l'émoi passé, les réflexions vinrent. Ils se dirent qu'ils venaient de se mettre dans un mauvais pas et que peut-être il serait prudent de faire disparaître les « corps du délit ». Ils ignorèrent qu'à ce moment déjà le crime était découvert.

Ils revinrent donc rue de la Fosse et se mirent en mesure de transporter le corps d'Harske. Déjà ils avaient parcouru une cinquantaine de mètres quand survinrent le délégué Simon et le docteur Lecat qui les ramassèrent. En les entendant arriver, ils remirent à terre le cadavre que le praticien examina soigneusement et comme le praticien allemand n'avait pas bougé, il requit l'un d'eux, Eisner, précisément pour transporter le corps jusqu'à la fosse où on le coucha sur un matelas dans la baraque. Il droite de la porte du coron.

Le docteur Lecat constata alors que tous les soins étaient inutiles et que le mort avait fait son œuvre.

Arrrestation du meurtrier

Ces allées et venues et le bruit qui s'accompagnait, avaient mis la cité en émoi et bientôt de nombreuses personnes se rassemblèrent aux alentours du carreau de la fosse. Eisner fut reconnu immédiatement comme un de ceux qui avaient participé à la dispute qui avait eu en si tragique dénouement. D'ailleurs il était encore porteur de la crosse de fusil qu'il avait cachée entre son veston et son gilet. Ces circonstances le désignèrent suffisamment comme le meurtrier. Harske, cependant, le praticien des mines, M. Morin, s'assura de sa personne et fit prévenir la gendarmerie.

L'enquête

Une heure après, M. le lieutenant Cofre, de Lens, arrivait avec plusieurs gendarmes et commença immédiatement son enquête qui établit les faits que nous venons de résumer.

Il mit en état d'arrestation Eisner qui reconnut sans difficulté avoir frappé Harske qui, déclara-t-il, l'avait menacé de son couteau. Il raconta qu'il lui avait porté un seul coup et qu'ensuite, son fusil ayant été brisé par le choc, il avait ramassé la crosse, pendant que son copain Auger s'était emparé du canon et en portait à son tour un coup à la victime.

En présence de cette accusation, M. le lieutenant Coine fit rechercher Auger qui fut arrêté peu de temps après et qui les dénonça immédiatement le meurtrier Harske. Il a reconnu avoir ramassé le canon du fusil et l'avoir transporté jusqu'à son logement, chez la victime, et l'avoir jeté dans la cave par le soupirail. On a effectivement retrouvé à l'endroit indiqué le canon du fusil.

Descente du Parquet. — L'autopsie

Hier à 10 heures et demie le parquet de Béthune, prévenu par télégramme descendit aux corons de Méricourt. Il était représenté par MM. Boudry, juge d'instruction, Morier, substitut, Eshelin, commissaire. Les magistrats ont interrogé plusieurs témoins et confrontés les inculpés avec leurs victimes. Par le canal d'un interrogatoire, tous deux ont maintenu leurs déclarations.

M. le docteur Henseval, médecin légiste, a ensuite pratiqué l'autopsie. Il a relevé deux blessures, l'une au milieu du front, ayant trois centimètres de longueur, l'autre au sommet du crâne. C'est cette dernière qui a déterminé la mort, par suite d'une fracture du crâne.

CHRONIQUE

L'EXPIATION

Mon ami, le docteur Fusch, m'avait dit : — Quand vous passerez à Auteuil, venez donc voir ma maison de santé ; je vous montrerai de curieux cas d'aliénation. J'ai promis, mais le temps, et je n'ai jamais pu même y songer sans angoisse. Il me serait impossible de vivre parmi les fous, tant leur vue m'est douloureuse. Leurs yeux semblent doués d'un double regard, le regard physique, lointain, incolore, désintéressé ; puis, l'autre, le regard intérieur, le regard de la pensée, brillant, fiévreux, terrifiant.

En suivant le docteur Fusch, j'éprouvais, une fois de plus, cette impression pénible. Lui, marchait à son aise, parmi ces détraqués, les appelant comme des amis dont l'effroi envahir mon âme. Je regrettais presque ma visite et j'avais hâte qu'elle fût terminée lorsque mon guide ouvrit la porte d'une cellule et me dit :

« Voici un couple curieux, regardez-le ! » J'aperçus deux vieillards maigres, pâtres, d'aspect lamentable. Ils étaient là, assis l'un contre l'autre, semblables à ces épaves humaines que l'Océan, après une nuit de tempête, rejette sur le rivage. La vie, pensai-je, avait dû les balloter dans des aventures tra-

giques. L'homme, avec son crâne chauve, son visage glabre, ses yeux sans éclat, s'effaçait derrière sa femme comme un enfant craintif. Mais elle, avec son nez busqué, ses yeux de chouette et ses lèvres minces, apparaissait ainsi qu'une infernale sorcière échappée au sabbat. Dès qu'ils nous aperçurent, ils tombèrent à genoux, joignant les mains et leurs yeux sanglotèrent :

« Ayez pitié de nous, mon bon saint Pierre !... Ce n'est pas nous qui l'avons tué. Nous sommes innocents... Grâce... Nous n'étions pas riches, il nous aurait ruinés, nous ne l'avons pas tué... Laissez-nous entrer au Paradis... » Et leurs lamentations se poursuivirent sur ce thème en phrases incohérentes.